

Fusion, un mot qui n'est

POLITIQUE

Les processus de fusion n'ont jamais été aussi nombreux en Valais. Ils concernent aussi des communes qui n'ont pas d'obligation de se marier.

PAR BERTRAND CRITTIN
@LENOUVELLISTE.CH/

Le mouvement est en marche et plus rien ne semble l'arrêter. La fusion des communes ne constitue pas un simple concept creux. Les responsables politiques ont compris qu'il valait mieux anticiper les difficultés et parler fusion, sans pression aucune. Et que les collaborations existantes conduisent naturellement, un jour, à un rapprochement définitif.

Aujourd'hui, ce sont les cinq communes de Leytron, Saillon, Riddes, Isérables et Chamoson – qui n'appartient pas au même district que ses consœurs – qui lancent une étude pour établir les avantages d'un mariage, qui pourrait déboucher sur une commune de 13 000 habitants. Le même jour, les autorités de Saint-Maurice et Collonges ont convoqué la presse pour annoncer leur désir de fusionner, rapidement et si possible au 1er janvier 2021. La municipalité, qui conserverait le nom de Saint-Maurice, compterait 5500 habitants. Enfin, la campagne a connu un soubresaut à Veyras, Miège et Venthône. Amenés à se prononcer le 10 juin sur la fusion de leurs entités, les citoyens ont reçu un tous-ménages de la part d'opposants qui désirent rester anonymes. La future commune de Noble-Contrée comptabiliserait 4500 âmes.

On l'a dit, le phénomène s'accélère. Jeudi passé, «Le Nouvelliste» annonçait le lancement d'une étude de fusion entre Sierre, Chippis, Chalais et Grône. Martigny et Charrat se sont dits oui en mars et la nouvelle municipalité entrera en vigueur en 2021. Des études et des scénarios de fusion sont également en cours entre Monthey et Collombey-Muraz, Bagnes et Völlèges et dans la vallée d'Entremont. Des idées ont été lancées dans le val d'Hérens et sur le coteau séduois. Et puis, la population du Haut-Lac se prononcera le 10 juin sur la création d'une association regroupant les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph.



La création de l'Association du cycle d'orientation de Leytron a été l'élément déclencheur du processus. LDD/A

CHAMOSON, ISÉRABLES, LEYTRON, RIDDES ET SAILLON

UNE ÉTUDE LANCÉE POUR CONFIRMER L'INTÉRÊT D'UN RAPPROCHEMENT, MAIS ON NE PARLE PAS ENCORE DE FUSION

Dans leur communication officielle, les présidents des communes de Chamoson, Isérables, Leytron, Riddes et Saillon évitent soigneusement le mot fusion, évoquant une «étude des potentialités supplémentaires de rapprochement». Mais le fait est que le processus destiné à aboutir, à terme, à une fusion est lancé. Lundi soir, les exécutifs concernés ont pris connaissance du projet et se sont tous montrés favorables à la poursuite des démarches allant dans ce sens.

Un élément déclencheur

Alors que les communes de Riddes et Isérables avaient déjà pris langue pour une éventuelle fusion, le secrétaire communal de Riddes Steve Bessard a proposé d'aller plus loin dans la réflexion,

en associant les communes de Chamoson, Leytron et Saillon: «A l'exception d'Isérables, les autres communes sont homogènes en termes de nombre d'habitants et de recettes fiscales. De plus, de nombreuses collaborations intercommunales existent déjà. Mais l'élément déclencheur de ma réflexion reste la création de l'Association du cycle d'orientation de Leytron, qui regroupe les mêmes communes.»

Dans le cadre d'une formation à l'IDHEAP, Steve Bessard a ainsi réalisé une étude de faisabilité sur une fusion des communes en question. Outre les éléments statistiques et financiers, il a analysé de multiples domaines d'activités, de l'administration au tourisme, en passant par les écoles, la petite enfance, le social,

les infrastructures, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, l'économie, la voirie et la gestion des eaux. «J'en ai conclu qu'une fusion déboucherait sur des avantages – professionnalisation de l'administration, meilleure gouvernance, augmentation des prestations, pouvoir politique plus fort – l'emportant nettement sur les inconvénients – trouver un nom de commune qui convient à tout le monde, perte d'identité, perte de proximité de certains services.»

Plus de 13 000 habitants

En cas de poursuite du processus, la future nouvelle commune aurait une population dépassant 13 000 habitants, une marge d'autofinancement cumulée de 12 millions de francs et 127 employés

(EPT). Dans un premier temps toutefois, il s'agit de prendre la température auprès de la population. Dans une démarche transparente, cette dernière peut prendre connaissance du rapport de M. Bessard sur le site internet des cinq communes et une information sera donnée lors des prochaines assemblées primaires. «Nous verrons alors les réactions de nos citoyens car si les autorités voient d'un bon œil ce rapprochement, nous voulons surtout prendre en compte l'intérêt de la population», souligne Jean-Michel Gaillard, président de Riddes. Qui ajoute que la réflexion en cours ne remet pas en cause les collaborations existantes avec les autres communes non concernées par la démarche, comme Saxon ou celles des Coteaux du soleil. **OLIVIER RAUSIS**

Les présidents des communes concernées réagissent



CLAUDE CRITTIN
CHAMOSON

Parmi les communes concernées, Chamoson est la seule sise dans le district de Conthey. Son président assure qu'un rapprochement avec les voisins du district de Martigny permettrait de tisser de nouvelles relations. «Mais nous n'avons pas attendu cette étude pour le faire. Notre réseau d'eau potable est par exemple lié à celui de Leytron depuis quelques années.»



RÉGIS MONNET
ISÉRABLES

Avec moins de 1000 habitants, la population d'Isérables représenterait 7% du poids de la nouvelle commune. Ce chiffre n'effraie pas le président de l'exécutif bédjui. «L'idée est de réfléchir dans un premier temps, puis de choisir les meilleures options à prendre dans l'intérêt des Bédjuis. Les collaborations intercommunales existantes – déchetteries, réseau d'eau ou écoles – ont déjà fait leurs preuves.»



PATRICE MARTINET
LEYTRON

Pour le président de Leytron, cette fusion est une «évidence». «Etant géographiquement situés au centre de ces communes, nous devons être pro-actifs. Si rien ne se fait, nous risquons de voir nos voisins fusionner avec des communes plus excentrées, ce qui aurait le don de nous isoler.» Il précise que sa population sera consultée en 2019. «Des séances d'informations seront organisées cet automne.»



JEAN-MICHEL GAILLARD
RIDDES

Le président de Riddes soutient sans réserve le processus lancé: «Alors qu'on discutait d'un rapprochement entre Riddes et Isérables, on s'est vite rendu compte que l'intérêt était limité et qu'il valait mieux élargir le périmètre. A titre personnel, je suis ainsi convaincu qu'une fusion des cinq communes à terme est la solution optimale pour le bien de tous.»



CHARLES-HENRI THURRE
SAILLON

Le président de Saillon relève la dynamique positive qui englobe le projet. Il insiste sur le fait que c'est le citoyen qui aura le dernier mot. «Les politiques n'imposent pas de fusion. Cette étude peut se voir comme un état des lieux qui a été réalisé de manière transparente. Elle nous a permis de poser un débat qui va se nourrir de la réflexion de l'ensemble des citoyens des cinq communes.»

plus tabou



Stéphane Jordan, vice-président de Collonges, Damien Revaz, président de Saint-Maurice, Fabrice Blanchut, président de Collonges, et Xavier Lavanchy, vice-président de Saint-Maurice. LE NOUVELLISTE

COLLONGES ET SAINT-MAURICE LA NOUVELLE ENTITÉ POURRAIT VOIR LE JOUR EN 2021

Les citoyens de Collonges (784 habitants) et ceux de Saint-Maurice (4620 âmes) voteront fin 2019-début 2020 sur un projet de fusion de leurs deux communes. L'idée d'un tel processus a été dévoilée à la presse, hier matin. La nouvelle entité verrait le jour au 1er janvier 2021, soit au début de la prochaine législature. Concrètement, ce sont les autorités collongiennes qui se sont approchées de leurs alter ego aigaunois. «Cela fait plusieurs années que la municipalité réfléchit à fusionner avec un ou plusieurs de ses voisins», rappelle le président Fabrice Blanchut. En date du 12 mars, les autorités ont ainsi choisi d'approcher la «muni» saint-mauricienne pour entamer une étude de faisabilité. Une démarche qui a reçu un écho favorable, le 28 mars. Après une première rencontre entre les deux conseils exécutifs, le temps de se dévoiler au grand jour est donc arrivé. «Pour Collonges, c'est une priorité. Les tâches administratives qui nous incombent sont



“Pour Collonges, c'est une priorité. Les tâches administratives qui nous incombent sont toujours plus lourdes.”

FABRICE BLANCHUT
PRÉSIDENT DE COLLONGES

toujours plus lourdes. De plus, notre secrétaire municipal partira à la retraite fin 2020. Sans parler de la difficulté, à

chaque élection, à trouver des candidats.» Si le processus est à peine lancé, le voile a déjà été levé sur deux interrogations. En cas de double oui de la population, la future commune se nommera Saint-Maurice et la démarche n'intégrera pas les bourgeoisies. D'un point de vue comptable, la dette de Collonges se monte à environ 1000 francs par habitant, soit trois fois moins que celle de Saint-Maurice. «Toutefois, en tenant compte que nous sommes propriétaires de notre réseau électrique, ce qui n'est pas le cas de Collonges, notre dette serait de zéro», précise le président aigaunois, Damien Revaz, dont la ville pourrait alors augmenter son rayonnement entre Martigny et Monthey. Les autres communes du district ont été approchées afin d'entrer dans le projet. Un délai leur a été fixé au mois de juillet. Rappel, Saint-Maurice est fusionnée avec Mex depuis 2013.

FABRICE ZWAHLEN



VEYRAS, VENTHÔNE ET MIÈGE UN FLYER ANONYME SANS VRAI DÉBAT

Le flyer est arrivé dans les boîtes aux lettres vendredi dernier. Il n'est pas signé, mais il entend dénoncer «le manque de clarté» du projet de fusion entre Veyras, Miège et Venthône, selon ses auteurs. La page A5, recto-verso et en couleurs du tous-ménages, parle d'ailleurs de «flousion» entre les trois communes. Stéphane Ganzer, président de Veyras, ne goûte que peu ce jeu de mots. «Site internet, rencontres citoyennes, journal de fusion, nous avons tout fait pour être transparents.»

Le document reproche aux autorités leur présentation du projet, entre survol des points négatifs et manque de précision sur l'endettement de la future commune de Noble-Contrée et l'application de la nouvelle LAT. «Le contenu de ce flyer est en grande partie mensonger», tranche Stéphane Ganzer qui déplore aussi l'anonymat de ses initiateurs. «Il a cependant le mérite d'ouvrir le débat», relèvent les trois présidents.

Les opposants restent à couvert

A dix jours de l'envoi des bulletins de vote, n'est-il pas trop tard pour ce débat? «Ils peuvent toujours poser des questions», répond Jean-Claude Vocat, président de Miège. «Nous avons cherché, dès janvier, un groupe d'opposants pour répondre à leurs inquiétudes. Quand j'ai vu ce flyer je me suis dit «enfin.»

Reste que la dernière rencontre citoyenne de lundi soir à Miège n'a pas été chamboulée par le tous-ménages. Les autorités ont répondu à quelques-unes des interrogations soulevées, mais comme pour les autres soirées d'informations, aucun opposant déclaré ne s'est manifesté.

Le comité à l'origine du document restera vraisemblablement dans l'ombre. Contacté par téléphone, un de ses membres supposé se dit «d'accord» avec le contenu du flyer mais en refuse la paternité. «Nous les avons invités ce soir mais ils ne sont pas venus», ajoute Grégoire Clavien, président de Venthône. «Ce papillon aura peut-être même convaincu les derniers indécis à dire oui», lâche Jean-Claude Vocat, confiant sur l'issue du vote qui aura lieu le 10 juin prochain. **PATRICK FERRARI**

PUBLICITÉ

Voici ce que les Jeux olympiques vont apporter aux Valaisans

6'000
emplois
en 7 ans



Les Jeux créeront 6'000 places de travail en 7 ans, dont une grande partie en Valais. Aucun autre secteur d'activité n'est en mesure d'offrir un tel potentiel d'emplois.

1 milliard
de la Confédération



C'est le montant que la Confédération versera pour cet événement. Si nous disons non le 10 juin, nous nous priverons d'un montant important injecté dans l'économie valaisanne.

0.-
franc de
dette



Les Jeux « Sion 2026 » reposent sur la location des infrastructures. On ne construit rien. Quand on loue, on ne contracte pas de dette.

